

<p>COMMUNE DU TOUVET- CONSEIL MUNICIPAL du 13 juin 2014</p> <p>Rapport - Délibération</p> <p>Objet : Ressources humaines : Suppression /création de poste au service scolaire</p>	<p>Réf Adm : GRH</p>
<p>Rapporteur</p>	<p>Laurence Théry</p>

RAPPORT

Madame Laurence Théry, maire de la commune du Touvet, expose le rapport suivant :

A la suite de la mutation du responsable des affaires scolaires, il convient de supprimer le poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe et de créer un poste d'attaché territorial.

Je vous remercie de bien vouloir statuer.

Et en conséquence, je vous propose d'adopter la délibération suivante.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport de Madame Laurence Théry, maire de la commune du Touvet,

Le Conseil municipal

DECIDE de supprimer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe et de créer un poste d'attaché territorial à temps plein

Le Maire

Laurence Théry